

Le 15 décembre 2014.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 15 décembre 2014, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Madame Lise Nolette et Monsieur Jean-Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Nous avons également la présence de M. Serge Leblanc, comptable.

Les conseillers présents confirment la réception de l'avis spécial d'assemblée daté du 1^{er} décembre 2014.

Après avoir apporté quelques précisions sur certains postes budgétaires, il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget pour l'année 2015, au montant total de revenus et dépenses de 578 081 \$.

On fera l'envoi d'un extrait du budget par circulaire à toutes les adresses de la municipalité.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h15).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Secondé par M. Pascal Paquette

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

